

Initiative populaire sur le point d'être lancée

Morges / 30.04.14 / Fabio Bonavita

RIVES DU LAC • De Morges à Coppet, les rives du lac continuent de faire débat. Les autorités sont pointées du doigt par les ardents défenseurs d'un cheminement libre. Une initiative populaire va être lancée pour inscrire ce droit dans la constitution.



C'est un bras-de-fer qui dure depuis des décennies. D'un côté, les autorités cantonales, communales et les riches propriétaires de villas au bord du lac, et de l'autre les défenseurs de rives accessibles à tous.

Un long combat

Dans ce combat, Victor von Wartburg, président de l'association des Rives Publiques, fait figure de porte-drapeau. Surnommé «le Franz Weber des rives», le militant en a fait le combat d'une vie. Après des dizaines de combats qui l'ont mené à maintes reprises devant les tribunaux, il semble que le bout du tunnel se fait jour.

«Nous allons gagner à Tannay. A Gland, à Corseaux, ainsi qu'en Suisse allemande, c'est déjà fait, se réjouit le président de l'association. Mais ce n'est qu'un début, notre combat ne s'arrête pas là. Nous allons lancer à la fin de cette année une initiative populaire pour que le peuple se prononce sur le libre accès aux rives du lac. Il faut agir maintenant car le vent commence à tourner chez les autorités.» Un constat que ne partage pas totalement le député socialiste vaudois Jean-Michel Favez, un autre ardent défenseur d'un cheminement public le long du lac: «Il n'y a malheureusement aucune prise de conscience de la part des autorités, c'est désespérant!»

Imbroglia administratif

A Gland pourtant, le Conseil communal avait validé au début de l'année 2013 la création d'un chemin piétonnier allant de la plage au chemin de la Falaise.

Depuis, les oppositions des propriétaires se sont succédées. Pourquoi les autorités semblent-elles peu décidées à changer les choses?

Le député socialiste a son explication: «C'est très simple, les communes se rabaissent devant la volonté des riches propriétaires, il ne faut pas chercher plus loin. Gland est le pire exemple, rien ne bouge.» Face à ses accusations, le syndic de Gland, Gérald Cretegnny se défend: «Cela est absurde. L'accès aux rives du lac se fera, mais pas en une seconde. Cela a un coût et il faut prendre le temps de faire les choses de manière correcte. Nous coupons la poire en deux, entre un idéal et un réalisme qui veut que nous devons financer nos infrastructures. Il s'agit de fixer des priorités.»

Au sein du département vaudois de l'environnement, on rappelle que la responsabilité n'est pas cantonale: «Nous avons réalisé un plan directeur pour favoriser l'accès aux rives, précise Giacinto Zucchini, ingénieur et responsable du domaine public au sein de la Direction générale de l'environnement. C'est aux communes que revient l'application de ce plan. Nous n'intervenons pas dans leur décision.»